

CONTRE LA DECLARATION REVISIONNISTE DU PARLEMENT EUROPEEN

Le 1^{er} février 2006, suite à l'adoption le 25 janvier précédant par l'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe d'une «Résolution 1481» assimilant dans l'un de ses attendus les ex-régimes communistes d'Europe orientale et centrale au régime nazi, l'ANACR, *«sans cautionner pour autant les régimes qui, avant comme après-guerre, s'en sont réclamés, ainsi que les graves atteintes aux libertés et aux droits de l'homme qu'ils commirent en son nom, s'élev[ait] fermement contre les tentatives d'assimiler l'idéal communiste à l'idéologie nazie, tentatives qui – telle celle récemment menée à l'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe - n'ont d'autre objet ou pour conséquence que de relativiser le caractère monstrueux et la spécificité du nazisme»*. Et rappelait qu'*«au nom de leur idéal, des millions de communistes, tant dans les pays occupés par les nazis, l'Italie fasciste ou le Japon, qu'en Allemagne même et dans les autres pays fascistes, ont, fraternellement unis aux autres résistants de toutes opinions démocratiques, lutté avec eux pour abattre la «bête immonde», et que des centaines de milliers voire des millions d'entre eux ont donné leur vie dans ce combat pour la Liberté et la dignité humaine. Elle rappell[ait] aussi le rôle capital de l'Union soviétique aux côtés des alliés américains, britanniques et français dans la victoire sur l'Allemagne hitlérienne et le fascisme japonais»*.

Treize ans plus tard, se référant explicitement à cette «Résolution 1481» du Conseil de l'Europe, le Parlement de l'Union européenne, dans sa session du 19 septembre 2019 – a récidivé, en adoptant une déclaration *«sur l'importance de la mémoire européenne pour l'avenir de l'Europe»* concernant le Pacte germano-soviétique d'août 1939, dont c'est le 80^{ème} anniversaire et qui est présenté en ces termes comme étant le responsable de la 2^{ème} Guerre mondiale : *«la Seconde Guerre mondiale, conflit le plus dévastateur de l'histoire de l'Europe, a été déclenchée comme conséquence immédiate du tristement célèbre pacte de non-agression germano-soviétique du 23 août 1939, également connu sous le nom de pacte Molotov-Ribbentrop, et de ses protocoles secrets, dans le cadre desquels deux régimes totalitaires ayant tous deux l'objectif de conquérir le monde se partageaient l'Europe en deux sphères d'influence»*...

Les députés européens – dont hélas des Français n'étant pas tous du Rassemblement national - ayant signé ce texte ont ainsi escamoté l'Anschluss de l'Autriche par le Reich en février 1938, l'occupation des Sudètes tchécoslovaques abandonnés en octobre 1938 à Hitler lors de la Conférence de Munich par la France et la Grande-Bretagne, le démembrement de la Tchécoslovaquie et l'annexion au Reich de la Bohême-Moravie en mars 1939, mais aussi les agressions italiennes contre l'Ethiopie en octobre 1935 et contre l'Albanie en avril 1939, du Japon contre la Chine en 1937, tous événements intervenus *avant* la signature du Pacte germano-soviétique... Pensent-ils que ces événements n'auraient aucun rapport avec la Seconde Guerre mondiale ? Si tel était le cas, ce serait plus que navrant, affligeant !

Ce texte du Parlement européen du 19 septembre 2019 constitue de fait un véritable manifeste d'écriture révisionniste de l'Histoire, qui a soulevé dans la plupart des pays de l'Union Européenne l'indignation non seulement des anciens combattants contre le nazisme et le fascisme, mais aussi celle de femmes et d'hommes de diverses sensibilités de toutes générations soucieux de vérité historique, de ne pas voir banalisée la spécificité génocidaire du nazisme en la diluant dans le concept de totalitarisme, d'élus de toutes tendances démocratiques ainsi que de très nombreux historiens spécialistes de la Seconde Guerre mondiale.

La «Fédération Internationale des Résistants» («F.I.R.»), qui rassemble 38 associations d'anciens Résistants et de passeurs de mémoire des valeurs et combats de la Résistance – dont l'ANACR - de 24 pays européens et Israël, a publié le 24 septembre dernier à propos de cette Résolution du Parlement européen la déclaration suivante, à laquelle l'ANACR – qui réitère sa condamnation du 1^{er} février 2006 - s'associe pleinement : *«La FIR et ses fédérations membres ne peuvent approuver cette résolution en aucune façon. Le texte de la déclaration [du Parlement européen] n'indique pas l'avenir de l'Europe, mais constitue un retour idéologique aux pires moments de la guerre froide... »*

L'ANACR

Le 15 novembre 2019